

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Interpellation au Conseil Communal du 27 octobre 2021 Par Salima Barris, conseillère communale Ecolo-Groen

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevin.es,
Chèr.es collègues,

En ce conseil communal d'octobre, je souhaite revenir sur la rentrée des classes. Rentrée des classes qui se prépare souvent des mois à l'avance, notamment pour les parents qui ont dû inscrire leurs enfants dans une nouvelle école, ainsi que pour l'administration et les directions d'école qui suivent ces inscriptions. Depuis deux ans, des changements notables ont été réalisés concernant les modalités d'inscriptions dans une école communale francophone jettoise : premièrement, la digitalisation de cette inscription a été réalisée, à l'instar d'autres communes bruxelloises et, deuxièmement, le calendrier des inscriptions a été revu, avec notamment un avancement du moment de la première « phase » d'inscription, à savoir juste après les vacances de Toussaint, ce qui tend à harmoniser les inscriptions dans le réseau communal avec celles du réseau libre.

J'aimerais dès lors vous poser les questions suivantes :

- Les pré-inscriptions via le site « irisbox » se sont-elles bien passé ? Des demandes pour de l'aide à cette inscription en ligne ont-elles été formulées ? Quelle a été la solution proposée le cas échéant ?
- Les pré-inscriptions en ligne se font-elle pour chaque école communale ou y a-t-il une « centralisation » des demandes au niveau communal ? Comment est « gérée » l'éventuelle liste d'attente ?
- Quelle est la situation constatée à la rentrée ? Les classes sont-elles « complètes » ? Y a-t-il encore des enfants sur liste d'attente ?
- L'évaluation des procédures d'inscription dans les écoles communales a-t-elle entraîné des modifications pour cette année ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Salima Barris

Réponse de Olivier Corhay, échevin :

- Les pré-inscriptions via le site « Irisbox » se sont-elles bien passées ?

Oui cela s'est bien passé. C'était la deuxième année de fonctionnement de ce système.

L'année d'avant nous avions ouvert 3 centres pour aider les parents qui n'avaient pas de PC ou qui ne savaient pas lire. Nous avons constaté que très peu de personnes y sont allées. L'année passée nous avons aidé les parents en difficultés à la commune même où nous avons organisé des permanences.

- Des demandes pour de l'aide à cette inscription en ligne ont-elles été formulées ?

Très peu mais nous avons eu quelques parents qui ne savaient pas lire, qui n'avaient pas de PC ou qui n'avaient pas de carte d'identité.

- Quelle a été la solution proposée le cas échéant ?

Il y a deux ans, nous avions 3 centres d'aide aux parents (à la bibliothèque francophone, au service de la prévention et à la commune même). Vu le faible taux de participants l'année passée nous avons aidé les parents à la commune dans les bureaux du service enseignement. Les parents étaient reçus sur RDV. Cette année, le processus a été renouvelé, c-à-d des permanences régulières puis des permanences sur RDV

- Les pré-inscriptions en ligne se font-elles pour chaque école communale ou y a-t-il une « centralisation » des demandes au niveau communal ?

Cela se fait dans chaque école communale. Les parents choisissent les écoles selon leurs critères. Ils choisissent dans le système. La commune ne sert que d'intermédiaire entre les parents et les écoles notamment dans la tenue de la liste d'attente ou pour dispatcher les enfants dans les écoles lorsqu'il y a plusieurs parents qui ont choisi la même école.

- Comment est « gérée » l'éventuelle liste d'attente ?

Lorsqu'une place se libère dans une école nous orientons l'enfant le mieux classé sur la liste vers l'école demandeuse. Les enfants sont classés par ordre de demande d'inscription des parents en fonction de la date et de l'heure de l'inscription par les parents. La liste d'attente est tenue et gérée par le service enseignement

- Quelle est la situation constatée à la rentrée ?

Nous avons beaucoup d'enfants qui sont partis vers les écoles du libre mais nous avons limité la perte avec des nouveaux inscrits. La situation est donc stable voire légèrement bonne.

- Les classes sont-elles « complètes » ? quasi complète (voir tableau en annexe)
- Y a-t-il encore des enfants sur liste d'attente ? Non il n'y en a plus aucun.
- L'évaluation des procédures d'inscription dans les écoles communales a-t-elle entraîné des modifications pour cette année ? Non le processus a été maintenu